

Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF)

Revue "Dialogues et cultures"

Dirigées par Luc Collès (université de Louvain-la-Neuve)

<http://fipf.org/publications/dialogues-cultures>

Appel à contribution pour le n° 62, 2016

Sur le thème :

**« Politiques linguistiques et enseignement-apprentissage de français :
quelles perspectives pour la pluralité linguistique ? »**

Volume coordonné par Philippe Blanchet (université Rennes 2, France)

Présentation de la problématique

Les pratiques linguistiques sont des pratiques sociales infiniment variées et variables dont l'hétérogénéité est une caractéristique fondamentale. On peut en rendre compte sous la dénomination de *pluralité linguistique* : au sein d'une « même langue » ou entre « langues distinctes » pluralité des usages et des formes, des interactions, des relations, des situations de communication, des contextes sociaux et culturels, des personnes et des groupes, etc.

De ce point de vue, les politiques linguistiques peuvent être analysées, au final, comme des actions portant sur la pluralité linguistique, pour tenter de la prendre en compte, de l'organiser, de la limiter, de la contrôler, voire de l'éliminer ou de la promouvoir. Dans la perspective théorique dite *glottopolitique*, il n'y a pas que les institutions (les *instances glottopolitiques*) qui mènent des actions de politique linguistique théorique et pratique. Les locuteurs individuels ou collectifs sont considérés comme des *agents glottopolitiques*, dont les comportements, discours et usages sociolinguistiques sont des actes de politique linguistique « in vivo ». Les actions des instances et des agents glottopolitiques sont parfois convergentes ou complémentaires, parfois divergentes ou contradictoires. Des phénomènes de domination, d'hégémonie, de dirigisme, de laisser-faire, de résistance ou d'auto-gestion critiques y sont notamment à l'œuvre.

On peut dès lors analyser comme des politiques linguistiques les politiques linguistiques *éducatives* des instances glottopolitiques (institutions et organismes divers) ainsi que notamment les actions glottopolitiques des agents, enseignant-e-s (et autre professionnel-le-s de l'éducation et apparenté-e-s) et apprenant-e-s (et leur entourage professionnel, familial, etc.

selon leur situation).

Dans la perspective interculturelle qui constitue l'orientation principale de la revue, ce numéro de *Dialogues et Cultures* réunira des textes portant sur la prise en compte (ou non) de la pluralité linguistique et culturelle dans l'enseignement-apprentissage du français dans le monde. Les textes devront être centrés sur :

-des témoignages et analyses des bases, enjeux et effets glottopolitiques des pratiques d'enseignement-apprentissage du français dans des contextes divers, aussi bien du côté des pratiques des agents (acteurs sociaux individuels et non institutionnels) que de celles des instances (institutions et organismes officiels),

-des expérimentations (au sens ordinaire du terme) sur le terrain et/ou des propositions d'interventions didactiques agissant explicitement ou implicitement, directement ou indirectement, sur le rapport à la pluralité linguistique,

-des présentations et analyses de dispositifs globaux de politiques linguistiques dans leurs enjeux éducatifs, au niveau d'organisations internationales, d'Etats, de systèmes éducatifs, d'établissements d'enseignement, de programmes, etc., aussi bien du côté des agents que des instances,

-des regards critiques sur ce que l'on pourrait appeler des incohérences, voire des postures de surface ou de véritables impostures quant à une prétendue prise en compte positive de la pluralité linguistique et culturelle dans l'enseignement-apprentissage du français, aussi bien du côté des agents que des instances.

Modalités de proposition

Les propositions de contribution, sous format traitement de texte (Open Office, Word etc.), d'environ 5000 signes-espaces + bibliographie devront parvenir à philippe.blanchet@univ-rennes2.fr au plus tard le **28 février 2014**.

Elles seront examinées par le comité scientifique de la revue, constitué par les président-e-s de commissions de la FIPF et du coordonnateur du volume :

- Philippe Blanchet (France)
- Jlian Serrano (Espagne) : CEO
- Elda Dagnino (Argentine) : COPALC
- Doina Spita (Roumanie) : CECO
- Viviane Youx (France) : CFLM
- Jean-Benoît Alokpon (Bénin) : APFA-OI
- Marylin Lambert-Drache (Canada) : CAN
- Noriyuki Jean Nishiyama (Japon) : CAP

- Samir Marzouki (Tunisie) : CMA

Une réponse sera donnée au plus tard **le 30 avril 2014**.

Remise des textes et publication

Les textes finaux, mis en forme selon les indications données en annexe, devront ensuite être envoyés à la même adresse au plus tard **le 31 décembre 2015**. Tableaux, graphiques et illustrations devront y être insérés sous la forme de fichiers images (format jpg ou pdf) et ces fichiers devront être envoyés séparément. Une révision des textes pourra être demandée pour le 30 mars 2015. Parution début 2016.

La revue

Dialogues et cultures est une des revues de la FIPF. Elle est l'expression même de la francophonie marquée par la diversité culturelle. Son premier rôle est de rapprocher les professeurs de français du monde entier et de les amener à échanger dans des domaines qui les concernent : la langue française, les littératures et les cultures francophones. Il s'agit surtout de promouvoir des innovations et des partenariats en didactique du français. Tous les contextes seront envisagés : ceux où le français est la langue première des locuteurs, ceux pour qui il est manifestement une langue étrangère, mais aussi ceux, nombreux, pour qui il est langue seconde et/ou langue de scolarisation.

Annexe

Dialogues et cultures– Recommandations aux auteurs

Les articles ont une longueur maximale de 35.000 caractères et espaces. Ils sont composés sur traitement de texte (type Word ou Open Office) et doivent parvenir en version numérique (en fichier attaché à un courriel, format doc doublé par un format pdf) à la direction scientifique du numéro.

Frappe au kilomètre, police Times New Roman 10 pts, interligne 16 pts, marges à 3 cm de chaque côté de la page, pas d'emploi de feuille de style, pas de césure ni de sauts de page imposés.

Mise en évidence uniquement avec les gras et l'italique (pas de soulignement).

Uniquement les guillemets « et » avec espace insécable après l'ouverture et avant la fermeture.

Titres et intertitres numérotés sous la forme 1, 1.1, 1.2. et signalés par un retour à la ligne.

Notes renvoyées en fin d'article, après la bibliographie, avec références automatiques, caractères Times New Roman 10 pts et interligne de 12 pts.

Références bibliographiques reprises en finale sous la forme suivante (caractères Times New Roman 10 pts et interligne de 14 pts, retraits négatifs) :

Nom Prénom (Année de parution), *Titre complet de l'ouvrage*, Lieu d'édition : Editeur.

Nom Prénom (Année de parution), titre de l'article, *Titre de la revue*, tome, pages de début et de fin.

Nom prénom (Année de parution), titre de la contribution. In Prénom Nom, *Titre du volume collectif*. Lieu d'édition : Editeur, pages de début et de fin.

Dans le corps du texte, les références aux ouvrages cités en bibliographie se font par la simple mention du nom, de l'année de parution et de la page, par ex. Durand (1999, 132).

- L'auteur reçoit un numéro dans lequel est publié son article.
- Les articles sont rédigés en français.